

# Bachelier en biopharmaceutique (alternance)

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE FB 303 Méthodologie de la recherche			
Ancien Code	PAFB3B03	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABF3030		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Loïc JEANMART (loic.jeanmart@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

La recherche et l'utilisation de références bibliographiques fait partie intégrante de tout travail rédactionnel, qu'il soit réalisé dans un cadre académique ou professionnel. Dans cette optique, l'unité d'enseignement "Méthodologie de la recherche" a pour objectif de fournir une série d'outils clés aux étudiant-e-s, leur permettant de cibler les navigateurs de recherche adéquats, d'analyser de manière critique les informations et de citer les références de manière rigoureuse, en utilisant les normes en vigueur. Une attention particulière sera également apportée aux intelligences artificielles, outils prenant une part de plus en plus conséquente dans la rédaction scientifique.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

#### Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e sera capable :

- d'effectuer de manière autonome et efficace une recherche d'informations généralistes et spécialisées sur un sujet de recherche particulier dans le domaine des sciences biopharmaceutiques en utilisant les outils de recherches adéquats ;
- de sélectionner les documents en fonction des objectifs poursuivis et de critères pertinents ;
- de développer un regard critique sur les documents sélectionnés ;
- de trier, de classer et de traiter des informations ;
- de présenter par écrit, clairement et de façon structurée, les résultats de sa recherche, en s'appuyant sur un référent théorique existant ;
- d'établir la bibliographie d'un travail écrit en respectant les règles d'usage pour l'écriture des références ;

- d'exploiter des intelligences artificielles de manière adéquates, afin d'enrichir sa rédaction scientifique.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAFB3B03A Méthodologie de la recherche

12 h / 3 C

### Contenu

Les concepts clés abordés dans cette unité d'enseignement sont :

- L'évaluation de l'information sur le web ;
- la démarche de recherche bibliographique ;
- les différents types de ressources bibliographiques et où les trouver (moteurs de recherche, catalogues, etc.) ;
- la manière de citer correctement ses sources et la sensibilisation au plagiat ;
- l'intégration des intelligences artificielles comme outils de soutien dans la rédaction scientifique.

### Démarches d'apprentissage

Le cours de Méthodologie de la recherche est construit autour de différents modules au sein desquels alternent des activités d'enseignement et des activités d'apprentissage actif : pour chaque module, les notions importantes sont, dans un premier temps, exposées au moyen d'une présentation powerpoint et, par la suite, les étudiant·e·s sont mis en situation au travers d'activités pratiques et d'exercices (exercices intégrés sur PC et éventuellement en bibliothèque), réalisés individuellement ou par équipe de deux.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité du professeur de l'enseignant lors des modules et même en dehors des séances (particulièrement pendant la période de stage) pour répondre aux questions et difficultés rencontrées par les étudiant·e·s dans leur recherche documentaire.

### Sources et références

Pochet B., "Méthodologie documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure de l'internet", Bruxelles : De Boeck Université, 2005.

Ressources du Centre de Documentation du campus de Montignies-sur-Sambre. [https://cdocs.helha.be/pmbmontignies/opac\\_css/](https://cdocs.helha.be/pmbmontignies/opac_css/)

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les diapositives de présentation du cours et les divers documents outils déposés sur la plateforme ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'unité sera évaluée au travers d'un travail divisé en deux parties.

Dans un premier temps, l'étudiant·e effectuera un travail de recherche bibliographique sans l'aide d'intelligence artificielle. L'étudiant·e choisira une thématique en lien avec son lieu de stage et présentera très brièvement cette dernière. La suite du travail consistera à sélectionner des références bibliographiques de nature différente en lien avec la thématique choisie. L'étudiant expliquera sa démarche de recherche et analysera de manière critique les sources sélectionnées. La citation correcte des sources, en utilisant les normes en vigueur, fera également l'objet d'une évaluation.

Ensuite, l'étudiant·e reprendra la même thématique et utilisera un ensemble d'intelligences artificielles pour dégager une question et une hypothèse de recherche, ainsi qu'un état de l'art de son sujet. L'étudiant·e expliquera sa démarche méthodologique pour arriver au résultat attendu.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

## Dispositions complémentaires

La présence au cours de "Méthodologie de la recherche" est obligatoire et les présences seront prises. Chaque absence non justifiée entrainera le retrait de deux points (-2/20) sur la note finale.

Les modalités de remises du travail seront communiquées lors de la première séance. La remise en retard du travail entraînera le retrait d'un point (-1/20) sur la note finale par jour de retard.

En cas de non remise du travail, l'étudiant·e recevra la note de « PR » s'il·e a été présent·e à au moins la moitié des séances (ou si les absences sont justifiées) et la note de « PP » s'il·e a été absent·e sans justificatif valable à plus de la moitié des séances.

Les étudiant·e·s sont soumis·e·s au RGE et au ROI.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).